



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

EDF

Question écrite n° 25321

## Texte de la question

L'inquiétude est grande parmi les salariés, la population de Bouchain et des villes voisines, après l'incendie survenu le 1er février dernier, entraînant l'arrêt brutal de la centrale EDF de Bouchain, arrondissement de Valenciennes, département du Nord, centrale qui emploie 100 personnes. Selon les différentes études, au regard des besoins, il est incontestable que ceux-ci tant en France que dans le monde vont croître. L'appel à toutes les ressources énergétiques disponibles sera nécessaire. Dans la perspective de satisfaire les besoins nationaux en matière énergétique et industrielle, il est plus que jamais nécessaire de maintenir en pleine activité toutes les unités productrices d'énergie en prenant en compte le contenu social, ainsi que les dimensions d'aménagement du territoire et, ce, dans le cadre d'une diversification des modes de production, M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie afin de connaître les décisions qu'il entend prendre pour assurer une remise en activité dans les meilleurs délais de la centrale de Bouchain.

## Texte de la réponse

La question posée évoque les dispositions que le secrétariat d'Etat à l'industrie compte prendre pour la remise en activité de la centrale de Bouchain. La centrale de Bouchain est actuellement à l'arrêt à la suite de l'incendie qui a détruit le dépoussiéreur. Electricité de France examine en ce moment les diverses solutions qui peuvent être mises en oeuvre pour que la centrale soit remise en activité dans des délais brefs. Cet incident ne remettra pas en question la pérennité de cette installation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Leroy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25321

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1999, page 888

**Réponse publiée le :** 26 avril 1999, page 2529